

Gaz de schiste : quand les parcs naturels régionaux s'en mêlent

En plein débat autour de l'exploitation du gaz de schiste en France, les parcs naturels nationaux se mobilisent contre cette pratique qui détruirait une partie de leur environnement protégé.

Alors que des autorisations d'exploration et de recherche de gaz de schiste ont été délivrées sans concertation préalable, dont sept sur le territoire des parcs naturels régionaux, ces derniers se rebellent dans un communiqué officiel publié mercredi. La Fédération des parcs naturels régionaux de France y demande l'annulation immédiate de ces autorisations.

Le gaz de schiste se situe dans des couches profondes du sous-sol et l'expérience nord-américaine en matière d'extraction est sujette à polémique en raison d'injections de produits chimiques, de sable et d'eau en grande quantité, injections qui risquent de polluer les nappes phréatiques. La Fédération regrette alors que l'Etat français n'ait pas pris en compte son avis sur ces risques environnementaux et sanitaires liés à une telle exploitation et qui vont "à l'encontre de leur mission de protection de l'environnement".

Un débat national

Dans leur communiqué, les parcs naturels régionaux demandent explicitement à l'Etat d'interdire l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures de roche-mère dans les parcs en raison des conséquences graves sur les sols, les ressources en eau et les paysages. Ces projets sont en contradiction avec les stratégies territoriales « climat » portées par les parcs.

Au-delà de l'annulation des autorisations délivrées sur les périmètres des parcs, ces derniers attendent également l'organisation d'un débat national sur l'avenir énergétique de notre société afin que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, et d'amélioration de l'efficacité énergétique soient encouragés, renforcés et promus